

Le 20 mai 2015, à Lyon

Associations Réseau "Sortir du nucléaire",
Sortir du nucléaire Loir-et-Cher

à Madame la Ministre de l'Ecologie,
du Développement Durable et de l'Energie
Ministère de l'Ecologie
Grande Arche
Tour Pascal A et B
92055 Paris-La-Défense Cedex

Objet : Mise en place d'une campagne de mesures de radioactivité autour de la centrale nucléaire de Saint-Laurent des Eaux

Cc : Mme Marisol Touraine, Ministre de la Santé et Mme Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Education Nationale

Madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie,

Le 4 mai, le reportage « Nucléaire, la politique du mensonge » diffusé sur Canal+ a fait découvrir au grand public que deux accidents nucléaires s'étaient produits en France à la centrale nucléaire de Saint-Laurent des Eaux, le dernier s'étant accompagné de rejets de radionucléides et de déversement volontaire de plutonium dans la Loire.

Par un communiqué du 6 mai 2015, vous affirmez avoir « saisi les dirigeants d'EDF actuel et de l'époque et diligenté une enquête des inspections compétentes (conseil général de l'économie et conseil général de l'environnement et du développement durable) » afin de « faire toute la lumière sur les circonstances de [la] survenue [de l'accident] et sur l'information dont ont bénéficié, alors, les autorités de contrôle »¹.

Si cette enquête est indispensable, elle ne peut en rester au stade de la compréhension des faits. Il ne serait pas compréhensible que les responsables de ces graves infractions – qui, à l'instar de Marcel Boiteux, les reconnaissent sans détour – soient dispensés d'en répondre sur le plan judiciaire.

Nous espérons également que cette enquête prendra en compte les informations évoquées par une note publiée le 18 mai par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN)². Celui-ci indique ne pas disposer "d'éléments détaillés sur la production d'effluents et les rejets radioactifs associés aux opérations de remise en état du réacteur", ce qui ne rassure pas quant à leurs impacts éventuels et plaide pour une investigation approfondie des archives d'EDF.

Par ailleurs, cette note mentionne que le plutonium retrouvé dans les sédiments ne serait pas attribuable à l'accident de mars 1980, mais à un autre accident survenu un mois plus tard, à savoir l'"*éclatement d'un conteneur renfermant un élément combustible non étanche*" ! Si cette information se vérifie, faut-il en déduire que le déversement non déclaré de plutonium dans les fleuves était monnaie courante à l'époque ?

Quelle qu'en soit l'origine, des substances radioactives et toxiques, dangereuses pour la santé humaine, ont été déversées. Nous nous étonnons donc que l'enquête se résume à déterminer les circonstances de l'accident, sans même se pencher sur ses conséquences sanitaires pour les riverains de la centrale. Nous attirons votre attention sur le fait que les substances rejetées ne se sont pas volatilisées : le Césium 137 et le plutonium 239, pour ne citer qu'eux, nécessitent respectivement trente ans et 24 000 ans pour perdre la moitié de leur radioactivité.

Du plutonium qui a été déversé dans la Loire, « dernier fleuve sauvage d'Europe », combien s'est accumulé dans les sédiments ? Combien reste présent sur les bords du fleuve ? Quel est l'état de la contamination de la faune et de la flore ?

1 <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Precisions-sur-le-rejet-radioactif.html>

2 http://www.irsn.fr/FR/Actualites_presse/Actualites/Documents/IRSN_NI_Accidents-Saint-Laurent-des-Eaux-1969-1980_20150518.pdf

La même question mérite d'être posée concernant le Césium 137. Le Réseau "Sortir du nucléaire" s'est ainsi procuré une carte du Commissariat à l'Énergie Atomique, datée de 1999 et réalisée sur la base de mesures aériennes, qui **fait état de concentrations notables en Césium 137 dans un rayon de plusieurs kilomètres autour de la centrale** et de la présence de « points chauds » s'étalant sur les communes riveraines d'Avaray, Lestieux et Saint-Laurent Nouans³. Il serait fallacieux d'attribuer cette pollution aux seuls résidus des retombées des essais nucléaires. Et plus de quinze ans après, quel est l'état et le niveau de ces concentrations ?

Alors même que les autorités, comme le reconnaît le communiqué ministériel, étaient informées de l'accident et que le Commissariat à l'Énergie Atomique disposait d'un aperçu de la radioactivité ambiante (certes imparfaite, du fait de la réalisation par mesures aériennes), aucune information n'a été transmise aux riverains et aux élus. Pourtant, les communes riveraines ont connu une évolution démographique non négligeable sur les dernières décennies, qui s'est traduite par la construction de nouvelles maisons, sur des terrains potentiellement concernés par les retombées radioactives. Des pavillons se construisent encore dans le périmètre de la zone de dangers immédiats de la centrale (fixée par l'Autorité de sûreté nucléaire suite à la circulaire Borloo du 17 février 2010⁴) et des terrains à bâtir sont à vendre, notamment juste en face des réacteurs arrêtés de Saint Laurent A, sur un coteau qui domine la Loire.

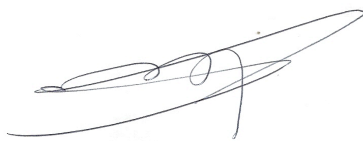
Enfin, et surtout, une école primaire fraîchement construite a ouvert ses portes en septembre 2014 sur la commune d'Avaray, à moins de deux kilomètres à vol d'oiseau de la centrale. Outre le fait qu'il soit scandaleux d'implanter un établissement accueillant des enfants dans le périmètre de la zone de dangers immédiats de la centrale, les sols de l'école n'ont fait l'objet d'aucune campagne de mesures de la radioactivité connue avant le début des travaux.

Madame la Ministre, il serait impensable qu'une enquête se contente de déterminer des responsabilités passées sans même se pencher sur les conséquences potentielles de ces retombées radioactives pour les riverains de la centrale. **C'est pourquoi, pour assurer la protection des riverains, nous vous demandons la réalisation d'une campagne de mesure de radioactivité exhaustive et rigoureuse des sols des communes entourant la centrale. Cette campagne devrait concerner en particulier les sols des établissements publics, et en toute priorité ceux de l'école primaire nouvellement ouverte à Avaray.**

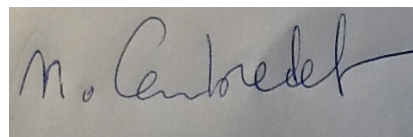
Nous vous demandons également que cette campagne de mesures soit confiée à un organisme indépendant des pouvoirs publics. Enfin, si elle venait à mettre en évidence la persistance de concentrations importantes en radioactivité, nous attendrions de vous de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour protéger la santé des riverains et en particulier des enfants.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions, Madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, de bien vouloir agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Réseau "Sortir du nucléaire"
Martial CHATEAU



Pour Sortir du nucléaire Loir-et-Cher
Nicole COMBREDET



Merci d'adresser vos réponses à l'adresse suivante :
Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge
69317 Lyon Cedex 04

PJ : Carte des rejets de césium autour de la centrale

3 http://www.sortirdunucleaire.org/IMG/pdf/CEA_DAM_-_Contro_le_radiologique_St_Laurent_-_page_Cs137_janvier_2000_-1-2.pdf

4 http://www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr/fiches/BO201012/met_20100012_0100_0020.pdf